

## PRINCIPE DE PRECAUTION

Le PRINCIPE de PRECAUTION, idée généreuse et de bon sens, doit être gravé dans notre CONSTITUTION de la V<sup>e</sup> République par le Parlement (Sénateurs et Députés) suite à la décision du Président de la République.

Tout progrès, toute recherche, toute activité humaine comporte sa part de risques :

- *Lorsque l'homme préhistorique a inventé le feu, n'a-t-il pas amené aussi les incendies ?*
- *A l'âge du fer, l'homme a-t-il fabriqué l'épée pour sa survie, pour la guerre, ou pour les deux ?*
- *Lorsque, durant des siècles, certains peuples pratiquaient la limitation de naissances féminines, appliquaient-ils le principe de précaution pour préserver leur survie alimentaire ?*
- *Un médicament, même très efficace, n'a-t-il pas toujours des effets secondaires ?*
- *La chimiothérapie, base de la lutte anti-cancer, est-elle sans inconvénient majeur ?*
- *En recherche génétique, les Comités d'éthique européens et mondiaux sont-ils toujours en phase ?*
- *Une centrale électronucléaire, qui favorise la lutte contre l'effet de serre, ne produit-elle pas des déchets ultimes ?*
- *Les éoliennes électriques off-shore sont-elles sans effet sur la zone maritime ?*
- *Peut-on autoriser les constructions en zones sismiques ?*
- *Les grands ouvrages : canaux, autoroutes, TGV, ponts, tunnels, barrage hydroélectriques, indispensables à notre civilisation, sont-ils neutres pour l'environnement ?*
- *Faut-il arrêter toutes les recherches OGM en France et laisser le monopole à 2 ou 3 multinationales ? et comment nourrir les 7 milliards d'humains ?*
- *Doit-on autoriser les engrains et insecticides pour les biocarburants, pétrole du futur ? ou accélérer les recherches biocarburants OGM ?*
- *Les fusées lanceurs de satellites indispensables nuisent-elles aux couches de l'atmosphère ?*
- *Est-ce que l'aviation et l'automobile (à 12 Kg de CO<sub>2</sub> aux 100 Km) respectent le Principe de Précaution ? Doit-on substituer à terme l'électricité au tout pétrole ?*
- *La course effrénée à l'augmentation du PIB par la consommation pour résoudre nos problèmes de chômage est-elle une solution unique et universelle ?*
- *Les limitations de gaz à effet de serre fixées à KYOTO en décembre 1997 sont-elles suffisantes pour la planète, réalistes et compatibles avec la croissance permanente de l'économie mondiale (PIB), particulièrement en CHINE et en INDE ?*
- *L'ENERGIE, première Richesse pour l'Humanité, est-elle sans inconvénient pour la planète ?*
- *Notre Planète TERRE, avec ses cycles climatiques (glaciations, réchauffements ...), ses séismes, peut-elle abriter 7 milliards d'hommes occidentalisés ?*

Que de questions simples pour des réponses extrêmement complexes et pleines d'incertitudes.

Sans précaution du législateur, le PRINCIPE de PRECAUTION, avancée importante pour l'homme et la protection de la planète, générera des effets secondaires très dangereux pour l'avenir des Français.

Comment prendre suffisamment de précautions afin de ne pas ralentir gravement les recherches françaises et donc l'emploi, car le risque zéro n'existera jamais ; les peurs sont souvent irrationnelles et la vie elle-même est un équilibre incertain.

La rédaction de l'article 5 de la future loi ne nous donnera pas les réponses ni les solutions.

Quelles sont les conclusions du monde scientifique, des Prix Nobel, des Comités d'Ethique, de l'Académie des Sciences ? Les Français doivent en être informés.

Comment inscrire le PRINCIPE de PRECAUTION dans la CONSTITUTION de la REPUBLIQUE sans encombrer nos tribunaux et leurs experts de procès sans fin ? et on ne peut laisser le citoyen français inquiet et mal informé attaquer l'Etat, les collectivités locales, les centres de recherche.

Bien sûr, le PRINCIPE de PRECAUTION dans la Constitution doit être voté par REFERENDUM.

En CONCLUSION, quelle juridiction exclusive doit dire si le PRINCIPE de PRECAUTION a été ou va être respecté ?

**Le PRINCIPE de PRECAUTION doit dépendre d'une seule autorité suprême :**  
**Le CONSEIL CONSTITUTIONNEL de la REPUBLIQUE, après avis d'un Conseil de Précaution (Elus, Scientifiques, Juristes ...)**

La consultation auprès du Conseil Constitutionnel devrait émaner d'un panel minimum d'un million de citoyens français.

*Merci de m'avoir lu,*  
Gérard Quéveau PDG HEULIEZ